

Créteil, le 29 août 2022

RENTREE SCOLAIRE DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL : Pour éviter la catastrophe qu'ils ont préparée, Ministre et Recteur doivent recruter massivement et immédiatement, ils doivent répondre à toutes les revendications !

Tout indique que la rentrée scolaire 2022 sera catastrophique dans les lycées et collèges de l'académie de Créteil, avec des effectifs par classe insupportables, des postes non pourvus alors que des collègues contractuels restent sans affectation.

Suite aux concours de recrutement de juin, il manque officiellement 4000 enseignants, effet direct de la réforme Blanquer de la formation des enseignants et des salaires de misère interdisant aux jeunes collègues de se loger correctement en région parisienne. Le ministre a beau claironner « *qu'il y aura un prof devant chaque classe* », il explique aussi qu'il fera « *avec les moyens du bord* » et qu'il ne prendra aucune mesure urgente, comme l'ouverture immédiate de concours exceptionnels.

Alors que les deux dernières années ont déjà été catastrophiques du point de vue du remplacement, avec des milliers d'élèves privés de cours pendant des semaines ou des mois faute de remplaçants, le ministre confirme qu'il faudrait tout simplement y renoncer car « *le banc de touche est très réduit* ». Dans son discours du 25 août devant les recteurs, le président Macron renvoie même le problème du remplacement à l'autonomie des établissements : ceux qui seront volontaires devront faire des « projets »...

La visite du ministre au rectorat de Créteil le 25 août a été l'occasion d'une provocation visant à opposer les collègues contractuels et les collègues titulaires. Pour « *fidéliser les contractuels* », le recteur a en effet expliqué, avec l'approbation du ministre, qu'il avait priorisé leur affectation, dérogeant ainsi aux règles statutaires. Le SNFOLC Créteil refuse d'opposer contractuels et titulaires, comme veulent le faire le Ministre et Recteur. Il rappelle son attachement

indéfectible aux statuts de la fonction publique et revendique la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent : tous les enseignants des collèges et lycées doivent bénéficier des mêmes droits, des mêmes garanties et protections qui sont ceux de la fonction publique.

Avec sa commission exécutive nationale, le SNFOLC Créteil revendique l'exigence de recrutement massif et immédiat de milliers d'enseignants nécessaires pour qu'aucun poste ne reste vacant et pour que tous les remplacements soient assurés. Il revendique en particulier le recrutement immédiat des candidats qui restent sur les listes complémentaires du second degré, et l'organisation en urgence de nouvelles sessions de concours de recrutement à partir de bac +3.

Le SNFOLC Créteil propose aux collègues de se réunir dès le 31 août pour faire le point sur les conditions de cette rentrée, pour établir les revendications et prendre toutes les initiatives en direction des autorités (rassemblement, délégation, grève...) pour obtenir satisfaction.

C'est au recteur et au ministre de débloquer immédiatement tous les moyens nécessaires pour y répondre !

C'est sur cette orientation que le SNFOLC Créteil s'adressera au Recteur de l'académie de Créteil pour appuyer tous les cahiers de revendications laissés en suspens en juin dernier, exiger que tous les postes soient pourvus, exiger le remplacement de tous les collègues absents, exiger le réemploi de tous les collègues contractuels aujourd'hui au chômage.

Un préavis de grève est déposé par la FNEC FP-FO pour couvrir toutes les initiatives.

